

**PROCÈS-VERBAL DE LA SÉANCE ORDINAIRE
DU CONSEIL D'ADMINISTRATION
DU CENTRE DE SERVICES SCOLAIRE DE CHARLEVOIX**

SÉANCE ORDINAIRE DU MARDI 17 JUIN 2025

Séance ordinaire du conseil d'administration du Centre de services scolaire de Charlevoix, tenue le mardi 17 juin 2025, à 19 h 15, au centre administratif de Baie-Saint-Paul, à laquelle sont présents et forment quorum :

PRÉSENCE		Présent	Absent
Membres parents d'un élève			
	Lucie Dufour	<input checked="" type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>
	Patricia Guay	<input checked="" type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>
	Brigitte Lavoie	<input checked="" type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>
	Lucie Maltais	<input checked="" type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>
	Lynda Tremblay	<input checked="" type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>
Membres du personnel			
	Robert Croteau	<input checked="" type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>
	Jean-François Giroux	<input checked="" type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>
	Tristan Lussier	<input checked="" type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>
Membres de la communauté			
	Sylvain Beaudry	<input checked="" type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>
	Sandra Fortin	<input checked="" type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>
	Aurélie Savard	<input checked="" type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>
	Andréanne Tremblay	<input checked="" type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>
Gestionnaires			
	Jérémi Forgues, directeur des ressources matérielles et du transport scolaire	<input checked="" type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>
	Simon Gagné, directeur général adjoint	<input checked="" type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>
	Stéphanie Marcotte, directrice des ressources financières et des technologies de l'information	<input checked="" type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>
	Michèle Moreau, secrétaire générale	<input checked="" type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>
	Martine Vallée, directrice générale	<input checked="" type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>

OUVERTURE DE LA RÉUNION, CONSTATATION DU QUORUM ET DECLARATIONS DE CONFLITS D'INTÉRÊTS

La présidente, madame Lucie Maltais, souhaite la bienvenue aux personnes présentes. Elle s'assure que l'avis de convocation a été envoyé dans les délais requis et que tous les membres du conseil d'administration ont reçu la documentation en temps opportun.

Les membres présents forment le quorum. La réunion est donc déclarée régulièrement et validement ouverte.

Aucun conflit d'intérêts en lien avec les dossiers prévus à l'ordre du jour n'est soulevé.

CA : 298-25

ADOPTION DE L'ORDRE DU JOUR

IL EST PROPOSÉ par madame Lucie Dufour et RÉSOLU unanimement de PROCÉDER à l'adoption du projet d'ordre du jour tel que déposé.

**PROCÈS-VERBAL DE LA SÉANCE ORDINAIRE
DU CONSEIL D'ADMINISTRATION
DU CENTRE DE SERVICES SCOLAIRE DE CHARLEVOIX**

**ADOPTION DU PROCÈS-VERBAL DE LA SÉANCE EXTRAORDINAIRE
DU 9 AVRIL 2025 ET SUIVIS**

CA : 299-25

IL EST PROPOSÉ par madame Brigitte Lavoie et
RÉSOLU unanimement d'**ADOPTER** le procès-verbal du 9 avril 2025 tel que déposé.

Aucun suivi à effectuer.

PÉRIODE DE QUESTIONS DU PUBLIC

Aucune question du public.

CA : 300-25

**ADOPTION DE LA POLITIQUE SUR L'UTILISATION DES
TECHNOLOGIES DE L'INFORMATION**

CONSIDÉRANT que la *Politique sur l'utilisation des technologies de l'information et des communications* n'a pas été mise à jour depuis 2012 ;

CONSIDÉRANT que le service des technologies de l'information (TI) a procédé à une révision de cette Politique, en collaboration avec le secrétariat général ;

CONSIDÉRANT le processus d'élaboration et de révision du contenu de la *Politique sur l'utilisation des technologies de l'information* ;

CONSIDÉRANT la consultation effectuée auprès des instances concernées, incluant les syndicats et associations ;

CONSIDÉRANT la recommandation favorable du Comité de gouvernance et d'éthique ;

IL EST PROPOSÉ par monsieur Sylvain Beaudry et
RÉSOLU à l'unanimité de :

- **ADOPTER** la *Politique sur l'utilisation des technologies de l'information* telle que présentée ;
- **FIXER** la date d'entrée en vigueur de cette Politique au 18 juin 2025 ;
- **DIFFUSER** la Politique auprès du personnel et des instances concernées.

CA : 301-25

ADOPTION DE LA POLITIQUE DE DÉVELOPPEMENT DURABLE

CONSIDÉRANT que le Centre de services scolaire de Charlevoix désire s'engager dans une démarche structurée et globale de développement durable ;

CONSIDÉRANT que cette démarche vise à réduire l'empreinte écologique de l'organisation, mais également à favoriser l'éducation et la sensibilisation au développement durable auprès des

**PROCÈS-VERBAL DE LA SÉANCE ORDINAIRE
DU CONSEIL D'ADMINISTRATION
DU CENTRE DE SERVICES SCOLAIRE DE CHARLEVOIX**

élèves, des membres du personnel et des parties prenantes de la communauté ;

CONSIDÉRANT que cette démarche nécessite l'adoption d'une politique pour encadrer les principes, les objectifs et la gouvernance en matière de développement durable au Centre de services scolaire de Charlevoix ;

CONSIDÉRANT le processus d'élaboration du contenu d'une *Politique de développement durable* par le secrétariat général ;

CONSIDÉRANT la consultation effectuée auprès des instances concernées, dont le Comité de gouvernance et d'éthique ;

CONSIDÉRANT la recommandation favorable du Comité de gouvernance et d'éthique ;

IL EST PROPOSÉ par madame Aurélie Savard et **RÉSOLU** à l'unanimité de :

- **ADOPTER** la *Politique de développement durable* telle que présentée ;
- **FIXER** la date d'entrée en vigueur de cette Politique au 18 juin 2025 ;
- **DIFFUSER** la Politique auprès du personnel et des instances concernées.

CA : 302-25

ABROGATION DE POLITIQUES

CONSIDÉRANT le processus en cours pour la mise à jour du cahier de gestion ;

CONSIDÉRANT que les politiques suivantes sont devenues caduques :

- *Politique sur l'implication sociale dans la communauté* (2002) ;
- *Politique sur l'intervention policière à l'école* (2000) ;

CONSIDÉRANT la recommandation favorable du Comité de gouvernance et d'éthique ;

IL EST PROPOSÉ par madame Lucie Dufour et **RÉSOLU** unanimement d'**ABROGER** les politiques listées ci-haut.

CA : 303-25

**OCTROI D'UN CONTRAT DE SERVICES PROFESSIONNELS
MULTIDISCIPLINAIRES – PROJET DE CONSTRUCTION D'UNE
NOUVELLE ÉCOLE À CLERMONT**

CONSIDÉRANT les conclusions de l'étude de risque sismique du 1er octobre 2024 ;

**PROCÈS-VERBAL DE LA SÉANCE ORDINAIRE
DU CONSEIL D'ADMINISTRATION
DU CENTRE DE SERVICES SCOLAIRE DE CHARLEVOIX**

CONSIDÉRANT que le Centre de services scolaire de Charlevoix (CSSDC) a privilégié le scénario de la reconstruction hors site de l'école ;

CONSIDÉRANT la demande de financement présentée au ministère de l'Éducation dans le cadre de la mesure 50631 - Remplacement de bâtiment en octobre 2024 ;

CONSIDÉRANT la nécessité de s'adjointre les services d'une équipe de professionnels en architecture, architecture du paysage, ingénierie mécanique et électrique, ingénierie en structure et civile dans le cadre de ce projet ;

CONSIDÉRANT la valeur du contrat à intervenir en vertu de la *Loi sur les contrats des organismes publics*, de ses règlements et de la *Politique de gestion contractuelle* du CSSDC ;

CONSIDÉRANT que le centre de services scolaire a procédé à un appel d'offres public sur une base qualitative ;

CONSIDÉRANT que le directeur des ressources matérielles et du transport scolaire a procédé à l'analyse de l'admissibilité et de la conformité des firmes ayant soumis une offre de services ;

CONSIDÉRANT que les offres de services reçues ont été analysées par le comité de sélection ;

CONSIDÉRANT que, suivant les travaux du comité de sélection, le comité recommande la sélection de la firme ABCP architecture et Tetra Tech sise au 300, rue Saint-Paul, suite 412 à Québec, (Québec), G1K 7R1 selon le mode de rémunération prévu aux décrets 1745-2023 pour les architectes et 194-2023 pour les ingénieurs ;

CONSIDÉRANT que le 28 mai 2025, le ministre de l'Éducation a confirmé une aide financière pour réaliser le projet de démolition et de construction d'une nouvelle école primaire à Clermont ;

IL EST PROPOSÉ par madame Patricia Guay et **RÉSOLU** à l'unanimité de :

- **OCTROYER** le contrat de services professionnels multidisciplinaires à l'équipe de projet retenue, soit ABCP architecture et Tetra Tech ;
- **AUTORISER** monsieur Jérémi Forques, directeur du service des ressources matérielles, à signer le contrat selon les modalités inscrites aux décrets 1745-2023 pour les architectes et 194-2023 pour les ingénieurs.

CA : 304-25

MODIFICATION AU RÈGLEMENT RELATIF AUX RÈGLES DE FONCTIONNEMENT DU CONSEIL D'ADMINISTRATION

CONSIDÉRANT l'article 10 du *Règlement sur les normes d'éthique et de déontologie applicables aux membres du conseil d'administration d'un centre de services scolaire francophone* qui prévoit que : « Le membre est tenu de voter, sauf empêchement prévu par le présent règlement » ;

**PROCÈS-VERBAL DE LA SÉANCE ORDINAIRE
DU CONSEIL D'ADMINISTRATION
DU CENTRE DE SERVICES SCOLAIRE DE CHARLEVOIX**

CONSIDÉRANT que l'interprétation de cette disposition a récemment été clarifiée pour préciser que tout membre présent à une séance du conseil d'administration a l'obligation de voter sur toute proposition et qu'une abstention est possible uniquement dans les cas prévus par une loi ou un règlement ;

CONSIDÉRANT que le paragraphe 12.6.6 du *Règlement relatif aux règles de fonctionnement du conseil d'administration* doit donc être modifié en conséquence ;

CONSIDÉRANT le nouveau libellé proposé qui se lit comme suit :

12.6.6 *Les membres du Conseil doivent prendre position et voter sur les sujets de l'ordre du jour, sauf empêchement prévu par toute loi ou tout règlement, incluant les situations de conflit d'intérêts ou d'apparence de conflit d'intérêts ;*

CONSIDÉRANT la recommandation favorable du Comité de gouvernance et d'éthique ;

IL EST PROPOSÉ par madame Patricia Guay et **RÉSOLU** à l'unanimité d'**ADOPTER** la modification au paragraphe 12.6.6 du *Règlement relatif aux règles de fonctionnement du conseil d'administration* telle que proposée.

CA : 305-25

COMITÉ D'ENQUÊTE À L'ÉTHIQUE ET À LA DÉONTOLOGIE

CONSIDÉRANT que le *Règlement sur les normes d'éthique et de déontologie applicables aux membres du conseil d'administration d'un centre de services scolaire francophone* prévoit que le conseil d'administration doit constituer un comité d'enquête à l'éthique et à la déontologie composé de trois (3) membres provenant d'au moins deux (2) des trois (3) catégories suivantes :

- Posséder une expérience, une expertise, une sensibilisation ou un intérêt marqué en matière d'éducation ;
- Ancien membre du conseil d'administration d'un centre de services scolaire ou ancien commissaire d'une commission scolaire ;
- Posséder une expérience ou une expertise en matière de déontologie et d'éthique ;

CONSIDÉRANT que le 31 août 2022, les personnes suivantes ont été nommées par le conseil d'administration pour un mandat de trois (3) ans : messieurs Pierre Girard, Jean Lajoie et Sylvain Tremblay ;

IL EST PROPOSÉ par madame Lynda Tremblay et **RÉSOLU** unanimement de :

- **RENOUVELER** le mandat des membres suivants du comité d'enquête à l'éthique et à la déontologie pour une période de trois (3) ans à compter du 1er septembre 2025 :
- Monsieur Pierre Girard ;

**PROCÈS-VERBAL DE LA SÉANCE ORDINAIRE
DU CONSEIL D'ADMINISTRATION
DU CENTRE DE SERVICES SCOLAIRE DE CHARLEVOIX**

- Monsieur Jean Lajoie, et ;
- Monsieur Sylvain Tremblay.

CA : 306-25

INTÉRIM À LA DIRECTION GÉNÉRALE

CONSIDÉRANT que la *Loi modifiant principalement la Loi sur l'instruction publique et édictant la Loi sur l'Institut national d'excellence en éducation* a été adoptée et sanctionnée le 7 décembre 2023 ;

CONSIDÉRANT que cette Loi prévoit que le directeur général de chaque centre de services scolaire est nommé par le gouvernement, sur recommandation du ministre, pour un mandat d'au plus cinq ans ;

CONSIDÉRANT que madame Martine Vallée, directrice générale du Centre de services scolaire de Charlevoix, prend sa retraite à compter du 21 juin 2025 ;

CONSIDÉRANT qu'un processus menant à la nomination de la prochaine direction générale n'a pas encore été lancé par le gouvernement ;

CONSIDÉRANT qu'il y a lieu de prévoir un intérim à la direction générale à compter du 21 juin 2025 ;

CONSIDÉRANT que monsieur Simon Gagné occupe le poste de directeur général adjoint au Centre de services scolaire de Charlevoix ;

CONSIDÉRANT la recommandation du Comité de gouvernance et d'éthique ;

IL EST PROPOSÉ par monsieur Sylvain Beaudry et **RÉSOLU** à l'unanimité de **DÉSIGNER** monsieur Simon Gagné pour assurer l'intérim à la direction générale du Centre de services scolaire de Charlevoix à compter du 21 juin 2025, et ce, jusqu'à ce que le gouvernement procède à la nomination d'une nouvelle direction générale.

CA : 307-25

**DÉSIGNATION DES MEMBRES DU CONSEIL D'ADMINISTRATION
POUR 2025-2026 ET FIN DE MANDATS**

CONSIDÉRANT l'article 143.3 de la *Loi sur l'instruction publique* précisant que les membres du conseil d'administration d'un centre de services scolaire sont désignés pour des mandats de trois ans ;

CONSIDÉRANT que des processus de désignation doivent être tenus deux années sur trois pour permettre, chaque fois, la désignation de deux ou trois membres de chaque catégorie ;

CONSIDÉRANT que les mandats viennent à échéance le 30 juin 2025 pour les membres parents du district no 2 (Montagnes-et-Vents) et du district no 5 (Saint-Aubin), pour les membres du personnel de direction d'établissement, du personnel enseignant et du personnel de soutien, ainsi que pour deux membres de la communauté : un membre ayant une expertise en matière de gouvernance, d'éthique, de

**PROCÈS-VERBAL DE LA SÉANCE ORDINAIRE
DU CONSEIL D'ADMINISTRATION
DU CENTRE DE SERVICES SCOLAIRE DE CHARLEVOIX**

gestion des risques ou de gestion des ressources humaines et un membre étant âgé de 18 à 35 ans ;

CONSIDÉRANT qu'un poste de membre de la communauté est vacant depuis le 26 juin 2024 : membre ayant une expertise en matière financière ou comptable ou en gestion des ressources financières ou matérielles ;

CONSIDÉRANT qu'un appel de candidatures s'est tenu afin de combler les postes dont le mandat se termine le 30 juin 2025 et celui qui est vacant depuis juin 2024 ;

CONSIDÉRANT qu'un autre poste de membre de la communauté deviendra vacant à compter du 1er juillet 2025 : membre du milieu communautaire, sportif ou culturel ;

CONSIDÉRANT que madame Lynda Tremblay et madame Sandra Fortin ont été désignées comme membres parents par le comité de parents ;

CONSIDÉRANT que madame Shany Tremblay a été désignée pour représenter le personnel de direction d'établissement ;

CONSIDÉRANT qu'à la suite de l'appel de candidatures, les membres du conseil d'administration ont tenu une séance de cooptation le 12 juin dernier pour combler certains des postes vacants des membres de la communauté ;

CONSIDÉRANT que madame Élise Langlais et monsieur Sylvain Beaudry ont été désignés comme membres de la communauté ;

CONSIDÉRANT que deux postes de membres de la communauté demeurent vacants au 1er juillet 2025 : membre étant âgé de 18 à 35 ans et membre du milieu communautaire, sportif ou culturel ;

CONSIDÉRANT qu'aucune candidature n'a été reçue pour les membres du personnel de soutien et du personnel enseignant ;

IL EST PROPOSÉ par monsieur Robert Croteau et **RÉSOLU** à l'unanimité de :

- **DÉSIGNER** madame Lynda Tremblay (district no 2 - Montagnes-et-Vents) et madame Sandra Fortin (district no 5 - Saint-Aubin) comme membres parents pour un mandat de trois ans se terminant le 30 juin 2028 ;
- **DÉSIGNER** madame Shany Tremblay à titre de membre du personnel de direction d'établissement pour un mandat de trois ans se terminant le 30 juin 2028 ;
- **DÉSIGNER** madame Élise Langlais à titre de membre de la communauté ayant une expertise en matière de gouvernance, d'éthique, de gestion des risques ou de gestion des ressources humaines pour un mandat de trois ans se terminant le 30 juin 2028 ;

**PROCÈS-VERBAL DE LA SÉANCE ORDINAIRE
DU CONSEIL D'ADMINISTRATION
DU CENTRE DE SERVICES SCOLAIRE DE CHARLEVOIX**

- **DÉSIGNER** monsieur Sylvain Beaudry à titre de membre de la communauté avec une expertise en matière financière ou comptable ou en gestion des ressources financières ou matérielles pour un mandat d'un an se terminant le 30 juin 2026 ;
- **SOULIGNER** l'engagement et la collaboration des membres qui terminent leur mandat de trois ans le 30 juin 2025, soit mesdames Lucie Dufour (membre parent), Andréanne Tremblay (membre de la communauté) et monsieur Jean-François Giroux (membre du personnel de direction d'établissement).

CA : 308-25

MOTION DE REMERCIEMENTS À L'OCCASION DU DÉPART À LA RETRAITE DE MADAME MARTINE VALLÉE

CONSIDÉRANT que madame Martine Vallée, directrice générale du Centre de services scolaire de Charlevoix, prendra sa retraite le 20 juin prochain après 33 années de service dévoué, dont 13 à la direction générale ;

CONSIDÉRANT que sous sa direction, l'organisation a connu un développement significatif, tant au niveau de sa mission, de son rayonnement que de la qualité de ses services en plaçant toujours l'élève au cœur des priorités ;

CONSIDÉRANT sa vision, son leadership inspirant, son engagement indéfectible envers les valeurs de notre institution et le bien-être des équipes ;

CONSIDÉRANT les relations harmonieuses et constructives qu'elle a su instaurer avec le personnel, les membres du conseil d'administration, les partenaires ainsi que les membres de la communauté ;

IL EST PROPOSÉ et RÉSOLU unanimement :

- De remercier chaleureusement madame Martine Vallée pour l'ensemble de sa contribution exceptionnelle au Centre de services scolaire de Charlevoix ;
- De lui exprimer notre reconnaissance sincère pour son professionnalisme, sa bienveillance, son sens de l'éthique et sa capacité à mobiliser autour de projets porteurs de sens ;
- De lui souhaiter une retraite bien méritée, remplie de santé, de sérénité et de projets personnels épanouissants ;
- Qu'une copie officielle de la présente motion soit remise à madame Martine Vallée en guise de témoignage de notre gratitude.

**PROCÈS-VERBAL DE LA SÉANCE ORDINAIRE
DU CONSEIL D'ADMINISTRATION
DU CENTRE DE SERVICES SCOLAIRE DE CHARLEVOIX**

PÉRIODE DE QUESTIONS DU PUBLIC

Aucune question du public.

PROCHAINE RENCONTRE

La prochaine séance ordinaire aura lieu le mercredi 27 août, à 19 h 15, au centre administratif de La Malbaie.

CA : 309-25

LEVÉE DE LA SÉANCE

À 19 h 45, **IL EST PROPOSÉ** par madame Andréanne Tremblay et **RÉSOLU** unanimement de **PROCÉDER** à la levée de l'assemblée, les points à l'ordre du jour ayant tous été traités.

Lucie Maltais, présidente

Michèle Moreau, secrétaire générale